SIX HOURS OF PALMA ®

Carrera di resistencia en centro ciudad
Endurace race in heart of the city
Course d'endurance au cœur de ville

24, 25 & 26
octobre 2014

PALMA DE MALLORCA

CARRERA DI RESISTENCIA MONOTIPIA

endurance monotype race//course d'endurance monotype

Monte-Carlo KART 6 HOURS SERIES

Esta etiqueta garantiza a esta competicion de ser organizada, según el modelo original de Mónaco, en el marco de una competición de ocio abierta a equipa de pilotos aficionados, gentilhombres conductores y pilotos de notoriedad. Su carácter monotipia, a bordo de karts homologados KF4 (2 tiempos 125c), les permite a los competidores notar la diferencia gracias a las calidades de pilotaje y de estrategia. Ellos todos disponen de la misma asistencia técnica asegurada por los mecánicos del constructor y del motoriste.

This label guarantees this race to be organized, according to the original model of Monaco, within the framework of a competition of leisure open to team of regulars, gentlemen (ladies) and well knowned drivers. Its monotype character aboard approved KF4 go-karts (2 stroke 125c), allows the competitors to make the difference thanks to the qualities of piloting and strategy. All have the same technical support assured by the mechanics of the manufacturer and the motoriste.

Ce label garantit que l'épreuve est organisée selon le modèle original de Monaco, dans le cadre d'une compétition de loisir ouverte aux équipes de pilotes amateurs, gentlemen drivers et pilotes de notoriété. Son caractère monotype, à bord de karts homologués KF4 (2 temps 125c), permet aux concurrents de faire la différence grâce aux qualités de pilotage et de stratégie. Tous disposent d'une même assistance technique assurée par les mécaniciens du constructeur et du motoriste.

SIX HOURS OF PALMA

Inscripción - *entry* - inscription : Arbex & Team Promotion srl - Palma de Minorca

Informaciones: mgiusti@aad-monaco.com - fverdalle@gmail.com

UNE EPREUVE CLE EN MAINS

80' d'essais libres, 5' d'essais qualificatifs p.pilote, trois manches de 2 heures.

- L'épreuve est ouverte aux équipes composées d'un groupe d'amis ou d'entreprises.
- Les pilotes ne se préoccupent que de leurs voyages et séjours.
- Karts de compétition KF4 mis à disposition sont neufs : châssis Intrepid, moteur TM 125cc-2 tps (34cv).
- L'assistance technique est assurée par les mécaniciens du constructeur.
- Les équipes disposent d'un stand individuel.

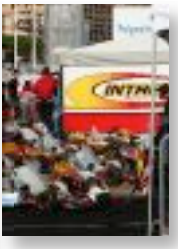

Extrait du règlement :

- L'équipe est composée de 3 à 5 pilotes dont un team manager.
- Les karts sont lestés pour établir un rapport poids/puissance équitable entre chaque équipe.
- Le port de casques, combinaisons, gants et bottines homologués est obligatoire.
- Une caution de 1.000 € est déposée avant le départ.
- Une licence permanente ou temporaire est obligatoire
- Suite à une panne ou à un incident sur la piste, l'équipe ramene le kart, par ses propres moyens, en mécanique.

PROGRAMME :

VENDREDI 24

12h00 - 15h00 :
Accueil - vérifications administratives.
15h00 - 15h40
Essais libres.
15h50 - 16h30
Essais libres.
16h40 - 18h40 :
Essais qualificatifs.

SAMEDI 25

9h20 - 11h20 :
Manche de 2 heures.
15h30 - 17h30 :
Manche de 2 heures.

DIMANCHE 26

9h30 - 11h30 :
Manche de 2 heures.
18h30 :
Remise des Prix.

DROITS D'ENGAGEMENT PAR EQUIPE.
4.190 € ht incluant : mise à disposition du kart, assistance mécanique, consommables, stand individuel, droits de piste, RC organisation, frais administratifs hors licenses et caution.
ACCÈS AUX STANDS GRATUIT POUR LES ACCOMPAGNANTS.

Offre spéciale de lancement
4.190,00 ttc

LE CIRCUIT OCCASIONEL DE PALMA DE MALLORCA

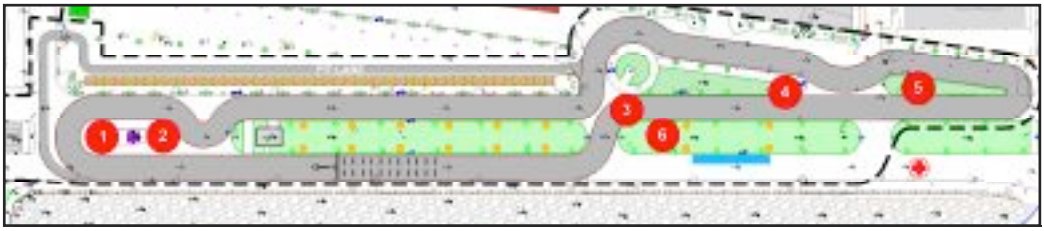

-Accès public libre et gratuit. Piste : 880m x 7m - 6 postes de commissaires.
-Pit lane : stands individuels, zone mécanique et ravitaillement, temps et classement par wifi.
-Village : bar, restaurant, stands partenaires et sponsors, toilettes publiques.

La capitale de l'île Mallorca, située dans la baie du même nom, jouit d'un climat privilégié tout au long de l'année. Connue pour son soleil elle n'en possède pas moins un superbe centre historique, la cathédrale, le palais de l'Almudaina, les halles, la Plaza Mayor qui sont autant d'endroits incontournables. Palma est à une heure et demie de vol de Londres, Bruxelles, Paris, Genève et moins d'une heure de Milan, Lyon, Nice.
Le circuit tracé à l'immédiate proximité du centre ville emprunte à l'image de Monaco les voix d'accès et quais du port de plaisance. Homologué par la FRE de A, le circuit, rapide et technique, développe 880 m de long par 7m vient dêtre réasphalté pour accueillir les épreuves. Les barrières de protections Tecpro, leader mondial en la matière, délimitent la piste et en assurent la sécurité passive. Le Kàrting Rock Club de Minorca délégue ses collèges de commissaires sportifs, techniques, de piste et ses directeurs de courses.

HÉBERGEMENT

Les hôtels partenaires*, situés au cœur de Palma, vous permettront de vivre avec votre famille et vos amis, trois jours riches en émotions : shopping, bars a tapas, curiosités historiques et architecturales...

Hôtel ***** Son Vida
Hôtel **** Tryp Bellver
Hôtel *** Tryp Bosque Hôtel *** Tryp Bosque Hôtel *** Tryp Bosque Hôtel *** Tryp Bosque
* conditions spéciales sont réservées aux équipes dans la séléction des hôtels ci-dessus.

L'agence réceptive mmm.com peut se charger à la demande de l'hébergement et des tranferts.

programa/*program*/programme

VENDREDI 24 OCTOBRE 2014

14.30-15.00	*KZ2 Non-Qualifying Practices* / Essais libres KZ2
15.10-15.50	*Endurance Non-Qualifying Practices* / Essais libres Endurance
16.00-16.15	*KZ2 Non-Qualifying Practices* / Essais libres KZ2
16.20-17.00	*Endurance Non-Qualifying Practices* / Essais libres Endurance
17.10-17.25	*KZ2 Non-Qualifying Practices* / Essais libres KZ2
17.30-18.20	*Endurance Qualifiying Practices* / Essais qualificatifs Endurance

SAMEDI 25 OCTOBRE 2014

08.15-08.30	*Cadets Non-Qualifying Practices* / Essais libres Cadets
08.35-08.50	*KZ2 Non-Qualifying Practices* / Essais libres KZ2
08.55-09.10	*Cadets Non-Qualifying Practices* / Essais libres Cadets
09.20-11.20	*Endurance Heat 1*/ Endurance 1er manche
11.30-11.45	*KZ2 Non-Qualifying Practices* / Essais libres KZ2
11.50-12.10	*Cadets* Non-*Qualifying Practices* / Essais libres Cadets
12.10-13.45	*Lunch time*
13.50-14.05	*KZ2 Non-Qualifing Practices* / Essais libres KZ2
14.25-14.40	*Cadets Non-Qualifiying Practices* / Essais libres Cadets
14.50-16.50	*Endurance Heat 2* / Endurance 2eme manche
17.00-17.15	*Cadets Qualifiying Practices* / Essais qualificatifs Cadets
17.20-17.35	*KZ2 Qualifiyng Practices* / Essais qualificatifs KZ2

DIMANCHE 26 OCTOBRE 2014

08.15-08.20	*Warm-up Cadets* / Warm-up Cadets
08.30-08.40	*Warm-up KZ2 (pair)* /Warm-up KZ2 (pair
08.50-09.00	*Warm-up KZ2 (impair)* /Warm-up KZ2 (impair)
09.15-11.15	*Endurance Heat 3* / Endurance 3eme manche
11.25-11.40	*Cadets Qualifying Heat (A/B)* / Manche qualificative Cadets (A/B)
11.50-12.05	*KZ2 Qualifying Heat (A/C)* / Manche qualificative KZ2 (A/C)
12.20	*Endurance Price-Giving* / Remise des Prix Endurance
12.30-14.30	*Lunch time*
14.30-14.55	*KZ2 Qualifying Heat (B/C)* / Manche qualificative KZ2 (B/C)
15.00-15.20	*Parade of Drivers* / Présentation des pilotes
15.30-15.45	*Pré-Finale Cadets*
15.55-16.15	*Pré-Finale KZ2*
16.20-16.40	*Finale Cadets (? drivers - x laps)*
16.50-17.10	*Finale KZ2 (? divers - x laps)*
17.00	Prize Giving Cadets-KZ2

FAIB
FEDERACIO AUTOMOBILISME ILLES BALEARS

PALMA PORT KART CUP 2014

SOLICITUD LICENCIAS 2014 (Rellenar todos los campos)

DADES PERSONALS - DATOS PERSONALES

Nombre: Apellidos:

D.N.I.: Teléfono: Fecha de nacimiento: / /

Edad: Sexo: Domicilio:

Nº: Piso: C.P.: Población: Provincia:

Correo electrónico:

ENVIO DE LA LICENCIA

DIRECCION PARTICULAR ☐ RECOGER EN F.A.I.B. ☐

O A LA SIGUIENTE DIRECCION:

POBLACION: C.P.: PROVINCIA:

PAGO DE LA LICENCIA

TLF.Pagos 0034 629 566 283 -

METALICO ☐

TARJETA BANCARIA VISA ☐

FIRMA DEL SOLICITANTE :

Autoriza con la firma de este documento a que la F.A.I.B.. incorpore los datos comunicados al formalizar la licencia a sus ficheros automatizados, así como de la cesión a la Compañía de Seguros para su debido aseguramiento, todo ello de acuerdo a lo dispuesto en la Ley de Protección de Datos de carácter personal, Ley Orgánica 15/1999 del 13 de diciembre.

ESPACIO USO EXCLUSIVO F.A.I.B. :

FOTO CARNET :

«6 HEURES DE PALMA»

October 24, 25 & 26 Octobre 2014

Réglement Particulier

Les "Six Heures de Palma " est une épreuve d'endurance monotype, réservée, organisée sur le circuit occasionel du Port de Palma de Mallorca, les 24, 24 & 26 octobre 2014. Elle est disputée en 3 manches de 2 heures à bord de karts KF4 de marque Intrepid moteurs TM 125cc 2-temps. Elle est régie par les clauses particulières ci-après. L'engagement à l'épreuve implique de respecter, sans réserve, le présent règlement.

Concurrents: équipes et pilotes.
1-1 Chaque équipe doit compter au maximum 5 pilotes dont 1 team-manager qui peut être l'un des pilotes.
1-2 Le team-manager est responsable et représente l'équipe vis-à-vis de toutes les instances.
1-3 La liste des pilotes inscrits dans une équipe est réputée définitive le mercredi 15 octobre à minuit. Aucun changement de pilote sera possible à partir de cette date.

2 - Licence.
2-1 Une licence pilote est obligatoire; en cas de besoin une licence temporaire individuelle pourra être établie sur place par Kàrting Rock.

3 - Tenues.
3-1 Les pilotes sont obligatoirement équipés d'une combinaison homologuée (norme FFSA, CIK-FIA ou FIK), de gants couvrant totalement les mains, de chaussures montantes (type bottines) recouvrant les chevilles et d'un casque conforme (norme FFSA, CIK-FIA FIK ou FIM). Les homologations doivent être en cours de validité.
3-2 Les combinaisons et casques de compétition automobile (circuit ou rallye) sont acceptés sous réserve d'une homologation en cours de validité.
Vérifications administratives: Les contrôles administratifs et des équipements seront effectués par ARBEX & Team sur le circuit le 24 octobre 2014 de 12h00 à 15h00.

Matériel et équipements: les karts.
5-1 Les numéros de compétition sont attribués selon les dates d'inscription.
5-2 L'attribution des karts est faite par tirage au sort.
5-3 Les karts sont adaptés à la configuration de la piste par le constructeur, les moteurs réglés par le motoriste.
5-4 Aucune modification ne peut être apportée.
5-5 En cas de besoin, seuls les mécaniciens de l'organisation sont habilités à intervenir.
5-6 Toutes modifications de réglages ou addition de produit dans le carburant entraîneront l'exclusion immédiate et sans contrepartie de l'équipe.
5-7 La mise en place d'un compte-tour et de tout système de télémétrie sur le kart est interdite.
5-8 Tout système de liaison radio entre un conducteur en piste et une autre entité est formellement interdit.

6- Carburant:

6-1 L'organisation procèdera au plein de carburant avant la séance d'essais libres et avant le départ de la 1ère manche.
6-2 Les équipes devront gérer tous les autres ravitaillements.
6-3 Les ravitaillements ne sont possibles que pendant la durée des essais libres, des essais chronométrés et de chacune des manches.
6-4 Le poste à essence ferme au baissé du drapeau à damiers de fin de chacune des sessions de l'épreuve.
6-5 Le poste à essence ouvre dès le baissé du drapeau donnant le départ de chacune des sessions.
6-6 La zone de ravitaillement est située en fin de la voie des stands (sortie de la pit lane).
6-7 Lors des ravitaillements, les pilotes doivent couper le moteur, ouvrir leur réservoir et descendre du kart.
6-8 Aucun changement de pilote n'est autorisé sur les lieux et au moment du ravitaillement.
6-9 Tout pilote qui, dans la file d'attente, cherchera ou passera avant son tour se verra appliquer une pénalité de 2 minutes.

7 - Pneumatiques.
7-1 Les karts sont équipés d'un seul set de pneus pour toute la durée de l'épreuve.
7-2 Au moment de leur première mise à disposition, les karts seront chaussés de pneus « slick ou wet » en conformité avec les conditions météorologiques. Dans le cas d'un nécessaire changement de pneumatiques inhérent à une variation de ces conditions météorologiques, le coût du nouveau train de pneus est facturé selon le prix stipulé sur la fiche d'intervention.
7-3 L'inversion des roues comme des pneus sur les jantes est interdite.
7-4 En cas de pluie pendant l'épreuve, après décision prise par le Directeur de course de déclarer l'épreuve "Wet Race", l'ensemble du plateau sera équipé pour courir dans ces conditions. Le changement de roues sera effectué par les mécaniciens de l'organisation.
7-5 Le temps nécessaire au changement de roues ne sera pas déduit du temps total de l'épreuve.

8 - Poids.
8-1 Le poids minimum du kart, pilote compris, réservoir vide, est fixé à 165 kg.
8-2 La pesée des pilotes s'effectue en combinaison + casque (à l'exclusion de tout autre accessoire), au commissariat général de 13h00 à 15h30.
8- 3 Le lestage des châssis est assuré par l'organisation avant les essais qualificatifs.
8-4 Le lest est calculé en fonction de la moyenne du poids des pilotes constituant l'équipe.
8-5 Toute équipe n'ayant pas satisfait aux obligations de pesage dans le temps imparti ne pourra pas prendre le départ.
8-6 En cas d'abandon d'un pilote durant l'épreuve, le lestage du kart sera réajusté pendant la manche.

Déroulement de l'épreuve.
9-1 Un premier briefing aura lieu le samedi 24 octobre à 18h30 dns l'enceinte du circuit. Un deuxième briefing pourra être fait, le dimanche à 9h00.
9-2 La participation au briefing de tous les pilotes est obligatoire, sous peine d'une possible exclusion de la course.

10 - Procédure de départ.
10-1 Le départ roulant « Rolling Start » est donné au baissé du drapeau, après un tour de formation. Si la grille n'est pas respectée le dirigeant de la course peut refuser le départ et pénaliser le responsable par un "stop & go" de 2 minutes. Durant le tour de formation, le pilote qui s'arrête pour quelque raison que ce soit ne pourra repartir qu'après avoir laissé passer l'ensemble des concurrents et restera en fond de grille sans rejoindre sa position.
10-2 La grille de départ de la première manche est établie en fonction du meilleur temps enregistré de chaque équipe lors des essais qualificatifs.
10-3 La grille de départ de la seconde manche est établie en fonction du classement de la 1ère

manche. La grille de départ de la 3ème manche est établie en fonction du classement de la 2ème manche.
10-4 Le classement final est effectué selon le cumul des tours réalisés par manche.

11 - Relais.
11-1 Tous les pilotes de l'équipe doivent prendre le volant au moins 1 fois lors de chacune des 3 manches, sachant que 12 changements de pilotes au minimum sont obligatoirement effectués sur la totalité de l'épreuve.
11-2 Le départ de la 1ère manche ne compte pas comme un relais.
11-3 Si le pilote effectuant le dernier relais de la 1ère manche repart en premier dans la manche suivante, un seul changement de pilote est comptabilisé.
11-4 Les changements de pilotes s'effectuent à la guise et selon la stratégie des team-managers.
11-5 Pour être comptabilisé, le changement de pilote doit être impérativement signalé au juge de fait posté dans la pit-lane.
11-6 En cas de neutralisation de la course, 1 relais par tranche d'une demi-heure pleine de neutralisation sera déduit du total des 12 relais obligatoires.
11-7 Aucun pilote ne peut reprendre la piste sans l'autorisation des commissaires.
11-8 Après tout incident ou accident ayant généré des soins ou des examens médicaux et en particulier après un accident ayant entraîné une évacuation médicale, le pilote concerné désirant réintégrer l'épreuve devra se présenter au Dirigeant de l'épreuve qui statuera, sans appel.

12 - Les essais libres et essais chronométrés.
12-1 Les essais libres sont organisés en 2 sessions de 40', les pilotes y participent à leur gré. Dans le cas d'un nombre trop important de concurrents simultanément en panne sur la piste, le directeur de l'épreuve pourra neutraliser la séance, sans récupération de temps, afin de permettre le rapatriement des karts immobilisés.
12-2 Essais chronométrés : d'une durée de 5' par pilote servent à déterminer la grille de départ de la 1ère manche. Tous (et au minimum 1) pilotes de chaque équipe, répartis en séries (A, B, C, D et E), peuvent y participer. Les séries seront établies selon la numérotation - ordre croissant – d'inscription des pilotes de chaque équipe.
12-3 Pour pouvoir prendre part à la course, une équipe doit compter au minimum trois pilotes.

13 - Pannes et incidents.
13-1 Lorsqu'un kart est arrêté sur la piste, suite à une panne ou à un incident, l'équipe doit le ramener, par ses propres moyens, en zone technique pour faire procéder aux réparations.
13-2 En cas de panne, il est interdit au pilote de pousser son kart sur plus de 10 mètres pour dégager la piste et sous réserve que sa manœuvre se fasse sous drapeaux jaunes.
13-3 Toutes les réparations (châssis ou moteur) sont effectuées en zone technique par ordre d'arrivée des karts et par les seuls mécaniciens de l'organisation, sous couvert de la fiche d'intervention.
13-4 Le team-manager ou un seul pilote est autorisé à entrer dans la zone technique pour signer la fiche d'intervention.
13-5 Aucun pilote ou team-manager n'est autorisé à entreprendre une réparation par lui-même, quand bien même l'intervention que requiert son kart serait de plus courte durée que celle en cours d'exécution pour un autre concurrent.
13-6 Tout pilote qui, dans la file d'attente, cherchera ou passera avant son tour se verra appliquer une pénalité de 2 minutes. En cas de récidive, l'exclusion du pilote pour l'épreuve sera prononcée.
13-7 Aucun changement de pilote n'est autorisé au cours des arrêts en zone technique.
13-8 La participation à l'épreuve implique l'acceptation du "fait de course" qui oblige les équipes à prendre à leur charge leurs frais de réparation, même si la sortie de piste ou l'incident n'est pas de leur responsabilité.

14 – Caution.

14-1 Une caution de 1000 € est obligatoirement déposée par chaque équipe.
14-2 Toute équipe n'ayant pas déposé sa caution, au plus tard le vendredi 24 octobre à 15h, ne sera pas autorisée à prendre le départ.
14-3 Aucune réparation ne sera entreprise sans accord signé (fiche de réparation) et le montant des pièces changées sera déduit de la caution.

15 – Entretien et réparations.
15-1 A l'issue des essais libres, des essais qualificatifs et de la première manche de l'épreuve, chaque équipe devra mettre son kart en zone technique et attendre le passage d'un mécanicien pour établir la fiche des interventions souhaitées.
15-2 Aucune intervention d'entretien mécanique ne sera exécutée d'autorité, sauf demande explicite du team-manager et sous couvert d'une fiche d'intervention.
15-3 Si aucune réparation n'est demandée, le kart repartira en l'état pour la session suivante.
15-4 Dans l'intervalle entre les manches, les seules interventions mécaniques possibles et autorisées sont : les freins (plaquettes, disques, pédales et pompe hydraulique), la transmission (arbre, couronne et chaîne) et la direction (fusée, axe de fusée, bielettes et colonne). Toutes les autres interventions seront effectuées uniquement pendant les phases de la course elle-même.
15-5 En cas de destruction totale ou partielle de son châssis, l'équipe reste redevable du montant de toutes les réparations qu'elle décide d'abandonner ou de reprendre l'épreuve après réparations. Si pour reprendre l'épreuve elle a l'opportunité de disposer d'un châssis de secours, elle acceptera d'en payer le prix figurant sur la fiche d'intervention et d'y faire monter le moteur et les pièces d'environnement de son premier kart. Dans ce cas, l'équipe ayant acheté ce châssis de secours en restera propriétaire en fin d'épreuve, hors moteur et pièces d'environnement.

16 - Expertise.
16-1 Un ensemble kart/moteur neuf est confié à chaque équipe en début d'épreuve.
16-2 A la fin de l'épreuve, une fiche d'expertise sera remplie en présence du team-manager, afin de pourvoir à la remise en état du kart, que l'équipe ait achevé ou non l'épreuve.
16-3 En cas d'absence du team-manager, l'expertise sera effectuée d'autorité par l'organisation et son montant déduit de la caution.
16-4 Le tarif des pièces de rechange est communiqué avant le départ.

17 - Le classement.
17-1 A l'issue de la 1er manche, le classement provisoire sera établi en fonction du nombre de tours effectués.
17-2 A l'issue de la 2eme manche, un classement sera établi en fonction du nombre cumulé de tours effectués sur les deux manches. A la fin de la 3eme manche, le classement final sera publié en fonction du nombre total de tours cumulés sur l'ensemble des manches.
17-3 En cas d'ex-aequo, le cumul du temps des 3 manches départagera.
17-4 En cas d'interruption d'une manche au-delà de 60% du temps de course, le classement de la manche sera définitif. Dans le cas contraire, un nouveau départ sera donné dans l'ordre du classement du dernier tour précédant l'arrêt de la manche.
17-5 Le drapeau à damiers sera présenté à la fin des 6 heures, juste devant le premier du classement.

18 - Les pénalités.
18-1 Des pénalités cumulables pour : conduite dangereuse, non-respect du règlement, vitesse excessive dans les voies des stands, non-respect des drapeaux, tenue vestimentaire non conforme, possession et entreposage d'outils dans les stands... sont applicables par le Comité de Course et se traduisent par des "Stop & Go" de 2mn, voire l'exclusion du pilote ou de l'équipe.
18-2 Sur décision du Comité de Course, un pilote cumulant les mêmes pénalités pourra être exclu définitivement.
18-3 Sur décision du Comité de Course, après un premier avertissement pour conduite dangereuse,

un pilote récidiviste pourra être exclu définitivement.
18-4 Sur décision du Comité de Course, une équipe munie d'outils et intervenant sur son kart sera définitivement exclue.
18-5 Sur décision du Comité de Course, une équipe qui supprime un ou plusieurs plombs de lestage sera définitivement exclue.
18-6 Sur décision du Comité de Course, une équipe ne respectant pas le nombre de relais obligatoire sera rétrogradée de 5 places au classement général par nombre de changement de pilote non effectué.
18-7 Tout pilote responsable d'une agression physique envers un tiers sera immédiatement exclu de l'épreuve.
18-8 Tout team-manager responsable d'une agression physique envers un tiers verra son équipe exclue de l'épreuve.
18-9 La vitesse sur les voies d'accès et de sortie des stands est limitée à 20Km/h. Les infractions sont pénalisées comme suit : 2' de Stop & Go pour la 1ère fois, 4' pour la 2ème et mise hors course du pilote qui récidive.
18-10 Les "Stop & Go" sont effectués dans une zone dénomée « penality box » située à la sortie de la voie des stands, sans avoir au préalable ni changé de pilote, ni ravitaillé.
18-11 Les pénalités imposées pendant les essais s'effectueront pendant la course.
18-12 Les "Stop & Go" sont signalés aux pilotes par la présentation d'un panneau Noir + le numéro de leur kart.

19 - Les stands.
19-1 Chaque équipe dispose d'un stand individuel en bordure de pit-lane.
19-2 L'accès est exclusivement réservé aux personnes possédant un badge et âgées de 12 ans minimum.

20 - Les drapeaux:
vert : ouverture de la piste.
damiers : fin de course.
rouge : retour sur la ligne de départ pour arrêt absolu – course interrompue.
bleu immobile : vous allez être doublé, gardez votre ligne.
bleu agité : un concurrent veut doubler, cédez le passage.
jaune immobile : danger, ralentir, interdiction absolue de doubler.
jaune agité : danger grave, tenez-vous prêt à stopper, interdiction absolue de doubler.
jaune + bandes rouges : prudence, piste glissante.

21 - La publicité.
Sauf dispositions contraires, conformément au doublement du paiement des droits d'engagement:
21-1 Sur les karts : les espaces comportant les numéros de compétition situés à l'avant, à l'arrière, sur les pontons latéraux comme les flancs de réservoir d'essence, sont réservés à l'organisation.
21-2 Le nassau panel, les pontons, le spoiler, les casques et combinaisons des pilotes sont à la disposition des équipes.

22 - Les contrôles.
22-1 Chaque changement de pilote (relais) doit être signalé, au moment même de son exécution, au juge de fait posté dans la pit-lane.
22-2 Les commissaires sportifs veilleront plus particulièrement au respect du présent règlement en ce qui concerne:
- les tentatives ou modifications des réglages mécaniques,
- le bon déroulement des ravitaillements.

22-3 Les constats d'infraction seront transmis au Comité de Course qui décidera des sanctions applicables.
22-4 Les décisions du Comité de Course sont sans appel.

23 - Réclamations.
22-1 Toute réclamation concernant ce qui n'est pas prévu au présent règlement particulier, le règlement sportif international s'appliquera. Toute réclamation doit être déposée avec une caution de 500 € auprès du Comité de Course.

Palma de Mallorca, le 30 avril 2014